

N° 1315-DÉCEMBRE 23

AVIS AUX ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS ET CLUBS DE VIROINVAL

Pour rappel, pour être valablement reconnu par le Conseil communal il y a lieu d'établir annuellement une fiche signalétique. Cette fiche doit être établie, au plus tard le 15 janvier de l'année civile concernée.

Celle-ci permet, entre autres, la tenue à jour d'une base de données de contacts ainsi qu'une planification des activités prévues sur l'entité.

La fiche signalétique est disponible sur le site internet de la commune.



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Le 20.12.23: Doubes - Paurcy Tienne Delvaux.

Le 21.12.23: Dourbes - Haute Roche / Mazée - Vigneux / Vierves - Bois du Comte - Piron.

Le 22.12.23: Olloy - Baimont / Plaines de Baimont.

Le 23.12.23: Treignes - Bruyères / Les Alisses.

Le 27.12.2023: Dourbes - Paurcy Tienne Delvaux.

Le 28.12.23: Mazée Nord.

Le 29.12.23: Le Mesnil / Oignies Est.

Le 30.12.23: Risque Tout / Nismes - Mousty / Nismes - Montagne Aux Buis / Nismes - Baraque du Bon Dieu Rouge / Nismes - Taille Henon / Nismes - Trois Fontaines / Vierves / Treignes Sud / Treignes Nord / Le Mesnil - Le Laurys / Propriété Filisfil Ramonseuri.

Nouveau! vous pouvez visionner les bois fermés pour raison de chasse par date et ce, sur l'ensemble de la région wallonne via notre site internet ou via le portail du SPW: www.chasseonweb.be

LA CAMPAGNE ÎLES DE PAIX

Depuis plus de 50 ans, Îles de Paix organise sa campagne annuelle, le 2ème ou 3ème weekend de janvier. Il s'agit du temps fort d'Îles de Paix et de l'activité la plus visible.

La vente de ses objets a toujours représenté une part considérable des fonds propres de l'ONG, indispensables pour pouvoir assurer la mise en oeuvre de nos projets de terrain en Afrique et Amérique latine.

Cette grande campagne annuelle de janvier est l'occasion d'investir les rues le temps d'un week-end, afin de récolter des fonds et de sensibiliser le public belge à l'action d'Îles de Paix.

Volontaires, familles, élèves, enseignants, mouvements de jeunesse, consommateurs, entreprises ... pour un grand moment de solidarité intergénérationnel.

Cette belle aventure humaine doit sa réussite à la mobilisation de 200 volontaires (responsable bénévole qui s'occupe d'une zone géographique précise), de nombreux mouvements de jeunesse et de nombreuses écoles, ainsi que de nos milliers de vendeurs.

Festive et conviviale, c'est aussi un rassemblement de citoyens qui se mobilisent pour une alimentation plus durable. L'union fait la terre !

LES VIRUS HIVERNAUX SONT À NOS PORTES - PROTÉGEZ-VOUS !

La meilleure prévention reste la vaccination. Les vaccins adaptés contre la grippe et le covid sont disponibles. Parlez-en dès maintenant à votre médecin ou votre pharmacien.

CENTRE ADMINISTRATIF - AVIS DE FERMETURE

Nous vous informons que les services technique et administratif de l'Administration Communale seront fermés les lundi et mardi 25 et 26 décembre 2023 ainsi que les 1er et 2 janvier 2024.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:

LE 18 DÉCEMBRE

N° 1315-DÉCEMBRE 23

CHANGEMENT DE PRIORITÉ À DOURBES

En mars 2023, le Conseil communal de Viroinval marquait son accord sur un nouveau règlement complémentaire de circulation routière global pour les voiries communales du village de Dourbes. Ce règlement est entré en vigueur ce 04 décembre 2023.

Les principales modifications applicables sont les suivantes :

- La Zone agglomérée de Dourbes est soumise à l'application de la règle de priorité de droite absolue. Rappel de la délimitation de cette zone d'agglomération :
 - o Rue des Florins : avant l'immeuble n°4 ;
 - o Rue de Givet : avant l'immeuble n°37 ;
 - o Rue du Centre Physique : après l'immeuble n°1 ;
 - o Rue Roche à Lomme : avant l'immeuble n°8.

La priorité de droite est un moyen efficace pour apaiser les vitesses. Concernant cette mesure, la signalisation est dès maintenant présente, nos services techniques doivent encore faire disparaître le marquage au sol présent sur les voiries perpendiculaires à l'ancien axe prioritaire.

N'oubliez pas que l'ensemble de ces mesures vise à assurer la sécurité de TOUS les usagers empruntant nos voiries.

UNE ALLOCATION POUR SE CHAUFFER

Plusieurs catégories de personnes peuvent bénéficier d'une aide pour payer certains combustibles de chauffage :

- Les personnes isolées (avec ou sans enfants à charge) qui bénéficient de l'intervention majorée (statut BIM) et les ménages BIM.
- Les personnes avec un revenu limité. Les revenus annuels bruts imposables du ménage ne peuvent pas dépasser 23.851,17 euros, majorés de 4.413,54 euros par personne à charge.
- Les personnes en cours de règlement collectif de dettes ou de médiation de dettes.

L'aide financière porte sur le mazout de chauffage, le pétrole lampant (type C) acheté à la pompe et le gaz propane livré en vrac, combustibles destinés à chauffer le logement.

- Combustibles livrés en vrac : l'allocation dépend du prix du combustible, avec une intervention de maximum 20 centimes par litre et 2.000 litres par an.
- Combustibles achetés à la pompe : l'allocation s'élève à 210 euros pour 2023. Une seule preuve d'achat suffit.

La demande doit se faire auprès du CPAS 2 parc communal à Nismes, au plus tard dans les 60 jours qui suivent la livraison du combustible.



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

LE 18 DÉCEMBRE 2023

AU CENTRE CULTUREL ACTION SUD - RUE VIEILLE EGLISE 10 À 5670 NISMES;

RÉUNION ANNUELLE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE À 19H00.

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL À 19H30.

Retrouvez toute l'actualité communale sur le
www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»